

## Bulletin d'Information Municipale

#10 - Avril 2024

### LA VILLE VERTE

Extinction de l'éclairage  
Fête de la Nature

**Lire pages 11 à 13**

### LA VILLE SOLIDAIRE

Inauguration de la Maison  
France services

**Lire pages 14 à 17**

### DOSSIER FINANCES

Présentation  
du budget 2024

**Lire pages 18 à 19**



# Annuaire des services

## Accueil Mairie

04 67 78 20 03 - mairie@poussan.fr  
lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

## État-civil, cimetière, élections

04 67 78 99 53 - etat.civil@poussan.fr

## Secrétariat du Maire et des Élus

04 67 18 35 96 - mairie@poussan.fr

## Urbanisme

04 67 78 99 54 - urbanisme@poussan.fr  
Accueil public du lundi au vendredi de 8h à 12h

## Encombrants

04 67 78 99 53 sur inscription uniquement

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

04 67 18 35 91 - ccas@poussan.fr  
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

## Maison France services

09 70 65 00 04 - maisonfranceservices@poussan.fr

## Sports

04 67 78 99 51 - sports@poussan.fr

## Associations

vieassociative@poussan.fr

## Festivités, culture, traditions

04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84  
p.peron@poussan.fr

## Gestion des salles, occupation du domaine public

04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24  
moyens.generaux@poussan.fr

## Guichet unique

04 67 18 24 85 - guichet.unique@poussan.fr  
Lundi et vendredi 8h30 - 12h30  
Mardi 8h30 - 11h30 / 14h30 - 16h30  
Mercredi 7h30 - 11h30 / 15h30 - 18h30  
Jeudi 8h30 - 11h30 / 15h30 - 18h30

## Accueils de Loisirs Périscolaire

ALP des Baux  
04 67 18 13 38 - alp@poussan.fr  
ALP Véronique Hébert  
06 79 71 27 21 - alpvh@poussan.fr  
Centre de loisirs ALE  
06 49 52 65 61 - clsh@poussan.fr  
Club Ados  
06 02 05 45 20 - espace.jeunes@poussan.fr

## Police Municipale

04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30  
lundi au samedi 8h - 20h  
policemunicipale@poussan.fr

**Gendarmerie** 7j/7 - 24h/24 - Tél.: 17



Rédiger un éditorial n'est pas chose aisée. C'est un exercice qui doit d'une part introduire les différents sujets évoqués dans ce bulletin municipal et d'autre part donner le point de vue ou le ressenti de l'équipe municipale sur un sujet d'actualité ou tout autre chose. En feuilletant aujourd'hui ces quelques pages, vous vous apercevrez du foisonnement d'idées et de l'énergie déployée par notre équipe pour rendre meilleur le quotidien des Poussannais. Toutes nos actions, qu'elles soient au niveau financier, écologique, culturel, solidaire, sportif, citoyen et j'en passe, sont menées avec opiniâtreté et l'envie du travail bien fait. Je ne vais donc pas vous les décrire maintenant mais je vous laisse le soin d'en découvrir les détails dans les pages qui suivent.

Je souhaite juste vous faire part de mon état d'esprit à ce jour. Il est vrai que le contexte dans lequel nous vivons a de quoi nous inquiéter : les guerres qu'elles soient en Europe, au Proche-Orient où ailleurs dans le monde, notre environnement naturel que nous n'arrivons plus à préserver, le dérèglement climatique, les inégalités humaines qui ne cessent d'augmenter... Tous ces faits que les médias nous relatent à longueur de journée, font bien sur partie intégrale de notre quotidien et nous ne pouvons ni ne devons les ignorer. Mais pour autant, devons nous baisser les bras, nous laisser envahir par la peur du lendemain, nous refermer sur nous même et oublier que notre vie n'a de sens que si elle demeure toute entière vouée à la quête du bonheur ? Loin de moi l'idée de vouloir développer une quelconque propagande pseudo moralisatrice ou spirituelle, des chefs d'État totalitaires s'en chargent malheureusement très bien.

Je voudrais que ce bulletin municipal, vous le ressentiez comme une bouffée d'optimisme ; non pas un optimisme béat et grégaire mais un optimisme puisant ces racines dans la narration d'une somme considérable d'actions, plus ou moins spectaculaires, mais dont l'aboutissement permet à tout un chacun de bien vivre à Poussan. Bien sûr, rien ni personne n'est parfait et je laisse à mes détracteurs le soin de qualifier mes propos d'autosatisfaction gratuite, mais tout de même, je tiens à vous dire à quel point l'équipe municipale, que j'ai la mission et le plaisir de diriger, œuvre avec enthousiasme et sérieux.

Je terminerai cet éditorial, dont le ton est un peu inhabituel, par la description d'un dessin empreint de sagesse. On y voit deux amis contempler un somptueux couché de soleil et l'un dit à l'autre « ce qui est malheureux c'est qu'un jour, nous mourrons » et son ami lui répond « oui mais jusqu'à ce jour, nous vivrons ».

Bonne lecture

**Florence Sanchez**

Maire de Poussan,

Vice-Présidente de Sète agglomération méditerranéenne



**Immobilier**  
**GESIM**  
GROUPE

Transactions - Gestion locative  
Location saisonnière - Syndic de copropriétés  
Estimation - Conciergerie

**5 AGENCES**  
**4 MÉTIERS**

Transaction - Location - Gestion - Syndic

Agence de **POUSSAN**  
71 avenue des Lauriers - 34560 POUSSAN  
04 67 80 75 08

SÈTE - BOUZIGUES - BALARUC - POUSSAN - MONTPELLIER  
www.groupegesim.com

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE  
DIVISION PARCELLAIRE  
BORNAGE  
COPROPRIÉTÉ  
ÉTUDES VRD



Meze@ceau.fr  
04 67 43 83 60  
Agde@ceau.fr  
04 67 94 13 04  
Lodeve@ceau.fr  
04 67 44 35 00

Cabinets d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme

**GARAGE SANCHEZ**  
**GIGEAN**  
04.67.78.65.45



COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • JURIDIQUE • CONSEIL  
GESTION SOCIALE



Julien LE PUIL

✉ julien.lepuil@psbexpertises.fr  
🌐 https://psb-expertises.fr/

5, rue Sadi Carnot • MÈZE • 04 48 52 02 65

**lifhome** IMMO  
L'IMMOBILIER DEVIENT COOPÉRATIF

Opinion system 4,8 ★★★★★ 82 avis

**Augmentez vos revenus**  
**en activant votre réseau**

Jusqu'à 2 000 €\* pour des infos



**lifhome** CONNECT

➔ **Déjà + de 350 ambassadeurs**  
**l'utilisent ! Et VOUS ?**

Découvrez l'incroyable pouvoir de notre APPLI solidaire.  
\*Toutes les conditions sur lifhomeconnect.fr

**En nous recommandant le nom d'un propriétaire qui vend un bien immobilier :**

- Vous aidez votre proche à vendre aux meilleures conditions
- Nous partageons nos honoraires avec vous
- Vous permettez à une association locale de recevoir un joli don.

 **Connectons-nous !**

**Julien MOLINIER - LIGUORI**  
**06 61 89 56 87**  
RSAC de MONTPELLIER 519032718



Étude  
Sophie ROUSSEL

2, boulevard René - Tulet BP 20  
34560 POUSSAN - Tél. : 04 67 78 20 62  
accueil.34029@notaires.fr

**Vous aussi devenez partenaire**  
**de la Ville de Poussan**

**Vous êtes commerçant, artisan...  
vous souhaitez faire connaître votre activité,  
alors n'hésitez plus, prenez un encart  
publicitaire dans le Bulletin municipal.**

- Plusieurs formats disponibles
- Impression en 3 500 ex.
- Distribution en boîtes aux lettres

**Prochaine parution en juillet.**

**Contact : communication@poussan.fr**

## De nouveaux horaires d'accueil du public à la Mairie



Afin d'assurer une plus large période d'accueil de ses administrés, l'Hôtel de Ville est dorénavant **ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

Cette démarche de modification des horaires s'inscrit dans une volonté de s'adapter au mieux à la diversité des horaires des habitants de la commune de manière à pouvoir faciliter l'accès de chacun aux services municipaux.



## Un voyage en perspective ?

### N'attendez plus pour renouveler vos papiers d'identité en Mairie.

Depuis juin 2023, ce service est à la disposition des Poussannais et des habitants des communes voisines. Il a déjà permis de délivrer plus de 3 300 cartes d'identité et passeports.

La démarche est simple, il vous suffit de remplir une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, <https://ants.gouv.fr>, de prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville, <https://www.ville-poussan.fr/carte-d-identite-et-passeport>.

Des difficultés pour réaliser cette démarche, la Maison France services de Poussan, à côté de la mairie, est là pour vous accompagner.

**Actuellement, le délai de délivrance est d'environ 3 semaines.**

**Pour plus d'informations à l'accueil de la Mairie au 04 67 78 20 03.**



## Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération N° 2023/12 adoptée lors de sa séance du 28 mars 2023, le Conseil municipal de la ville de Poussan a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

Cette délibération a fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois ainsi que d'une publication sur le site de la Ville. Elle peut être consultée aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cette révision fait l'objet d'une concertation selon les modalités précitées dans cette délibération.

### Concertation du public

Une concertation est ouverte afin d'informer le public et lui permettre de contribuer à cette procédure. Les documents seront mis à disposition du public en mairie (jours et heures d'ouverture du public service urbanisme) et sur le site internet de la Ville au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'objectif étant de pouvoir approuver cette révision du Plan Local d'Urbanisme avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025.

### Pour participer à cette concertation

- Un registre papier de concertation est mis à disposition du public (au jours et heures d'ouverture au public)
- Par voie postale à l'attention de Madame le Maire : 1, place de la Mairie – BP n°4 – 34560 Poussan
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@poussan.fr](mailto:urbanisme@poussan.fr)

**Une première réunion publique est organisée le mardi 7 mai à 18h30 à la salle de spectacle à la MJC, pour présenter le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D).**

Élections européennes 9 juin 2024

**ATTENTION**  
**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

- Pour les demandes d'inscription en ligne via [service-public.fr](https://service-public.fr) :  
**au plus tard le mercredi 1er mai 2024**
- Pour les demandes d'inscription en mairie :  
**au plus tard vendredi 3 mai 2024**

## Cérémonie des vœux 2024

**Près de 500 personnes étaient présentes, vendredi 19 janvier au gymnase des Baux, pour assister à la cérémonie des vœux de Mme le Maire à la population.**

Après la diffusion d'un film rendant hommage aux agents de la ville et à leur travail au quotidien, Florence Sanchez, entourée de son équipe municipale et en présence de M. Moreno, Conseiller régional représentant Mme Carole Delga, Présidente de Région, de M. Commeinhes, Maire

de Sète et Président de Sète agglomération, a prononcé son discours empreint de réalisme et d'optimisme pour 2024. Un buffet républicain a ensuite été offert pour un moment de partage et de convivialité.

*Retrouvez l'Intégralité du discours de Mme le Maire, ainsi que le film « Fiers de nos agents municipaux » sur la chaîne YouTube de la ville.*



## Réunions publiques à ne pas manquer

Salle de spectacle MJC

**7 mai 18h30**

Révision du Plan Local d'Urbanisme présentation du diagnostic et du projet

**5 juin 18h30**

Sécurité et prévention des atteintes aux biens animée par la Gendarmerie

En Mairie

**4 juin 18h**

Conférence avec les Gendarmes de la Maison de Protection des Familles 34

## Signature d'un contrat-type avec ALCOME, éco-organisme dédié aux mégots et agréé par l'État

Le Conseil municipal a approuvé la délibération autorisant la signature d'un contrat-type avec ALCOME afin de réduire la présence de mégots dans l'espace public. Une campagne de sensibilisation va être lancée. Elle comportera entre autres, l'installation de cendriers de rue, la distribution de cendriers de poche, et des actions de sensibilisation.

### Du réel, du vécu,

Dernièrement, un soir après l'école, rue de la salle, deux petites filles d'une dizaine d'années à l'aide d'une balayette et d'une pelle ramassaient les mégots au sol. Interrogées, elles ont répondu « c'est sale, ça pollue ». Elles ont raison : un mégot met dix ans à se dégrader, il pollue 500 litres d'eau (il est considéré comme un des principaux polluants des océans) et ce mégot jeté à terre est un manque de civisme et de respect d'autrui. **Pour rappel, ce geste est répréhensible et est puni d'une amende de 135€.**





### Jardins familiaux

Le sondage effectué depuis le dernier bulletin municipal concernant la volonté de la commune de créer des jardins familiaux, indique que ce projet répond à une attente réelle de plusieurs Poussannais. La mairie va donc dorénavant se pencher sur une étude de faisabilité, qui devrait déboucher en 2025 sur la création de jardins familiaux.

### Salon des collectionneurs



C'est dans un esprit convivial que s'est déroulée la deuxième édition de ce salon organisé le 17 mars au Foyer des Campagnes et à la Salle Jean Théron par Mme Perea, Conseillère municipale. Une belle réussite, avec 25 exposants présents contre 10 l'an passé.

Tout collectionneur pouvait trouver son bonheur parmi les objets variés et présentés, qui ont aussi ravivé de nombreux souvenirs aux curieux : timbres, lettres, monnaies, billets, cartes postales, vieux papiers, cartes, modèles réduits, jouets, livres, fèves, capsules, bandes dessinées, minéraux, couteaux, boucles de ceinture...

**Un grand merci aux exposants**, qui, le temps du salon, ont fait partager leur passion aux nombreux visiteurs.



## Demande d'occupation du domaine public, un délai de 3 semaines à respecter

**Vous êtes nombreux, chaque année, à solliciter les services de la ville pour obtenir une Autorisation d'Occupation du domaine public pour : réserver des places de parking en vue d'un déménagement, bloquer temporairement une rue pour une livraison de matériaux, installer un échafaudage sur un trottoir pour réaliser des travaux... Cette autorisation est soumise à un certain nombre de règles strictes dont la première est le respect du délai de dépôt de la demande. Quel que soit son objet, celle-ci doit être déposée en mairie au moins 3 semaines avant la date prévue de l'occupation du domaine public.**

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande en mairie. Un arrêté est alors édicté par l'administration, autorisant la personne privée à occuper à titre temporaire une partie du domaine public (trottoir, rue, place...). Le Maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doit respecter les règles de sécurité publique et de circulation. L'occupation du domaine public est une autorisation précaire et révoquant. Conformément aux dispositions énoncées par Le Code de la Propriété des Personnes Publiques, une occupation privative du domaine public peut, en fonction de sa nature, être accordée gracieusement ou être assujettie au paiement d'une redevance dont les tarifs sont fixés par la commune et applicables selon chaque type d'utilisation.

Un formulaire de demande doit être dûment renseigné et remis en mairie pour en étudier la conformité.

Il est nécessaire de joindre à la demande les documents techniques indispensables au traitement du dossier. En fonction de la nature de la demande, l'arrêté sera établi soit par les services techniques (travaux, déménagement, livraison, stationnement, échafaudage...) soit par la Police municipale (festivités, débit de boisson temporaire, terrasses...).

S'il s'agit de travaux (réfection de toiture et de façade, construction, pose de clôture,...), il faut indiquer le numéro de l'autorisation d'urbanisme préalablement accordée (permis de construire,

déclaration préalable...).

Il faut également fournir des plans cotés avec un croquis schématisant l'implantation des installations, ainsi que le détail de l'occupation envisagée (rue barrée, ½ chaussée, empiètement sur chaussée et/ou trottoir, place de stationnement...).

Le formulaire de demande est disponible en mairie ou à télécharger sur le site de la ville, [www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr), rubrique «Vos démarches», pages «services techniques» ou «Police municipale». Il doit être envoyé à [accueil@poussan.fr](mailto:accueil@poussan.fr) ou déposé en mairie.

**Un délai incompressible de 3 semaines** est nécessaire pour étudier la demande, vérifier sa faisabilité, la faire valider par les élus référents, publier les arrêtés municipaux. **Tout usager doit engager cette démarche** (particulier riverain, concessionnaire de service public, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP...).

**Toute demande ne respectant pas les 3 semaines minimum de traitement sera automatiquement rejetée.**

**Une fois l'arrêté reçu, il doit être affiché 48 h avant le début de l'occupation du domaine public.** Si une **prolongation** est nécessaire, sa demande doit être effectuée **1 semaine avant la date de fin de l'occupation.** Pour rappel, les signalisations provisoires avancées et de positions devront être conformes à la réglementation routière en vigueur et seront mises en place par le demandeur et sous son entière responsabilité durant la totalité de l'occupation.



## Béatrice Cécillon-Pinteno, Conseillère municipale déléguée à la communication et à la citoyenneté

### Pourquoi avoir mis en place un Comité citoyen ?

Ce Comité citoyen est une instance au service de la démocratie participative. Il permet à des habitants de participer à la vie de leur commune, d'être directement en contact avec des élus et des agents de la Ville. Ils peuvent ainsi mieux comprendre les contraintes administratives et comment naissent les projets. Ils découvrent aussi le travail en équipe avec pour seul objectif le bien commun. Lors de sa création, en juillet 2022, il était chargé d'établir ses règles de fonctionnement et de lancer la première édition du Budget participatif. Ce dernier, d'un montant de 20 000 €, voté par les élus, est dédié aux projets pensés par des habitants pour leur ville.

### Avez-vous rencontré des difficultés ?

Le comité était composé au départ de Poussannaises et Poussannais tirés au sort sur les listes électorales. Beaucoup se sont désistés par manque de temps. Les personnes restées ne comprenaient pas vraiment leur rôle, bien qu'elles construisaient la base du Comité citoyen en définissant son fonctionnement et ses règles. C'est en travaillant sur le Budget participatif que leur mission est devenue plus concrète et qu'elles ont commencé à s'investir davantage. Après plusieurs tirages au sort infructueux, le Comité citoyen a recruté en lançant un appel à candidature. En 2024, une dizaine de personnes ont renforcé le groupe. Cette année, le Comité citoyen est constitué de dix-neuf membres engagés et motivés.

### Est-ce que le Comité citoyen répond aux attentes de votre équipe municipale ?

Il s'agissait d'une première expérience pour tout le monde : membres du comité, élus et agents de la ville. On peut dire

qu'après un an de rencontres et de travail, le Comité citoyen est une réussite : il gère le budget participatif et commence à devenir une assemblée autonome. La réussite du Budget participatif 2023 et la motivation des membres du Comité citoyen nous encouragent à continuer à développer la participation citoyenne.

### En 2024, quelles sont les nouveautés pour le Comité citoyen ?

En 2024, en plus du Budget participatif, le Comité citoyen travaillera sur la mise en place de chantiers participatifs sur Poussan, notamment sur l'entretien d'une oliveraie communale et la rénovation du jardin de la MJC. Les élus consulteront aussi les membres du Comité citoyen sur d'autres sujets pour que chacun puisse apporter son expérience en tant qu'habitant sur les projets de la ville.

**Vous êtes Poussannais de 18 ans ou +  
Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre ville...  
rejoignez le Comité citoyen !**

Actifs et volontaires au sein du Comité citoyen, les membres se réunissent environ 1 fois / mois.

Leur mission :

- sélectionner les projets du Budget Participatif
- dynamiser la vie citoyenne de la ville
- représenter un organe consultatif pour les élus

Envoyez votre candidature à [comite.citoyen@poussan.fr](mailto:comite.citoyen@poussan.fr)  
ou en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

## Trois nouveaux équipements pensés par des habitants

Le Comité citoyen, Madame Cécillon-Pinteno, conseillère municipale, et la commission Communication et citoyenneté sont fiers et heureux de vous présenter les trois projets citoyens réalisés dans le cadre du Budget participatif 2023. Un grand merci aux services de la Ville qui ont accompagné leur réalisation !



- 1 Les chauves-souris sont nos amies** : des panneaux pédagogiques qui vous feront mieux connaître les chauves-souris de Poussan, pour mieux les protéger. Ils peuvent être prêtés aux enseignants et aux associations pour faire de la sensibilisation. *Projet proposé par Héloïse Durand.*



- 2 Une aire de fitness extérieure pour tous** : implantée proche du skate-park, cette aire dispose de plusieurs modules d'exercices accessibles aux adolescents et adultes. *Projet proposé par Sébastien Loubersac.*



- 3 Un espace à partager** : installation de plusieurs tables de pique-nique à proximité du Parc des Baux pour faire classe à l'extérieur de manière régulière dans un environnement riche en activités pédagogiques (flore, faune, insectes, équipement sportif). Ces tables rassemblées dans un même lieu peuvent également servir aux groupes et aux associations afin de se réunir en extérieur. *Projet proposé par l'équipe enseignante de l'école maternelle des Baux.*



## Une Cérémonie des nouveau-nés tout en douceur

Samedi 27 janvier, Madame le Maire, Mme Lambert, Conseillère municipale et M. Mariez, Adjoint à l'environnement recevaient, au sein du Foyer des Campagnes, les familles des bébés nés en 2023 (pas moins de 108 petits Poussannaises et Poussannais) entourés de l'équipe municipale.

Pour cette troisième édition, de nombreuses familles avaient répondu à l'invitation de cette cérémonie qui était l'occasion de dire aux nouveaux parents tout l'attachement que notre équipe peut avoir à la famille, à l'enfant et à son bien-être, mais aussi de rappeler les infrastructures qu'offre la Ville dont les enfants pourront profiter au fur et à mesure qu'ils grandiront. Un ensemble City Lunch leur a été offert à l'issue de la cérémonie, suivi d'un moment d'échange et de partage.

### 1 naissance d'un petit Poussannais = 1 arbre planté

Lors de la Fête de la Nature du samedi 25 mai, ces naissances seront à nouveau célébrées avec la plantation d'un fruitier rustique dans la Forêt des Naissances par les parents qui le souhaitent. Cet arbre portera le nom, le prénom et la date de naissance de chacun d'eux et leur permettra de le voir grandir, au cours des années comme un symbole de la vie en s'inscrivant dans celle de Poussan.



## Budget participatif 2024 : clôture et vote

### 7 projets proposés :

- Dog park
- Plantation d'un olivier place de la République
- Plaques sur les monuments historiques
- Pavoisement des bâtiments publics
- Espace de parole et de résilience contre le harcèlement scolaire
- Carte de fidélité des commerçants de Poussan avec avantages
- Concerts pour les Assiettes gourmandes



### Sept Poussannais ont répondu à l'appel à projet du Budget participatif 2024. La sélection est en cours par le Comité citoyen.

Les habitants, adultes ou enfants, avaient jusqu'au 29 février pour proposer un projet pour Poussan ne dépassant pas l'enveloppe des 20 000 € TTC. Le 7 mars, des membres du Comité citoyen ont participé à une réunion avec les services de la ville afin de vérifier l'éligibilité et la faisabilité des projets. Le 2 avril, le Comité citoyen, accompagné par Mme Cécillon-Pinteno, Conseillère municipale déléguée à la communication et à la citoyenneté, s'est réuni pour évaluer les projets reçus.

Les critères (attractivité, bénéfice environnemental, utilité sociale, pérennité, caractère innovant...) de la grille de notation définis par le Comité citoyen permet d'attribuer une note à chaque projet. Les projets qui seront sélectionnés fin avril seront proposés en Conseil municipal au mois de juin.

## Un second composteur collectif prochainement installé

**Le compostage partagé permet de trier ses biodéchets lorsqu'on a pas de jardin. La commune, qui avait déjà mis en place un premier composteur collectif dans le centre historique, va en installer un deuxième.**

Sète Agglopôle met **gratuitement** à disposition des habitants **des composteurs individuels**. En 2021, à la demande de la commune, elle a installé, un composteur collectif sur le plan Victor Hugo. Il permet aux habitants du quartier qui n'ont pas de jardin de **composter leurs biodéchets** et de récupérer s'ils le souhaitent du **compost**. Ce composteur collectif fonctionne très bien grâce aux riverains qui l'utilisent correctement, au référent qui signale tout dysfonctionnement à la mairie et aux employés municipaux qui effectuent les tâches nécessaires à un bon fonctionnement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à **la loi antigaspillage** de 2020, les collectivités doivent proposer aux habitants des solutions de tri des biodéchets. Pour répondre à la loi et poursuivre sa politique environnementale, la Ville va mettre en place un deuxième composteur

collectif près des logements de la Capoulière. Les habitants du quartier seront invités à une réunion pour avoir des explications sur son fonctionnement.

**Contact pour réserver un composteur individuel :**  
04 67 78 55 96 - [dechets@agglopole.fr](mailto:dechets@agglopole.fr).



## Extinction de l'éclairage public, un premier bilan positif de l'expérimentation initiée en 2023

**Le 10 janvier, à la salle Jean Théron une réunion publique a eu lieu pour présenter le bilan de plus de 6 mois d'expérimentation de l'extinction partielle de l'éclairage public en présence de la Gendarmerie.**

Cette réunion a permis de revenir sur les étapes de la mise en place de cette expérimentation, sur les différents avantages de l'extinction et de présenter les économies ainsi réalisées.

Il est à noter que malgré la diminution de la consommation de 45 %, **la hausse du coût de l'énergie** a induit une augmentation du coût de 19 % au lieu de 122 %. En effet, sur un an, **la facture de la collectivité a augmenté de près de 7 000 € au lieu de 44 000 €** sans la mise en place de l'extinction partielle. Lors de la réunion, la Gendarmerie a répondu à l'inquiétude des participants sur l'insécurité en présentant, chiffres



à l'appui, que les incivilités et délits n'étaient pas plus importants lors de ces phases d'extinction.

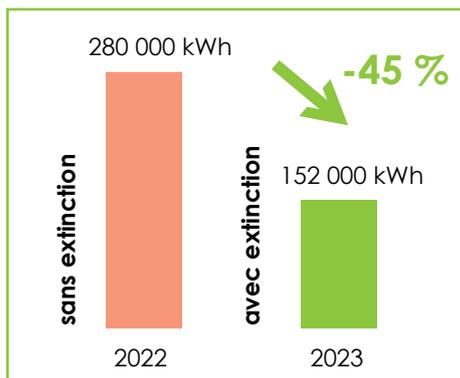
Quelques participants ont fait part de problèmes particuliers et ponctuels que la commune et le prestataire se sont engagés à étudier.

**Suite à cette expérimentation, dont le retour est positif, il a été décidé de continuer de pratiquer cette extinction partielle sur la commune.**

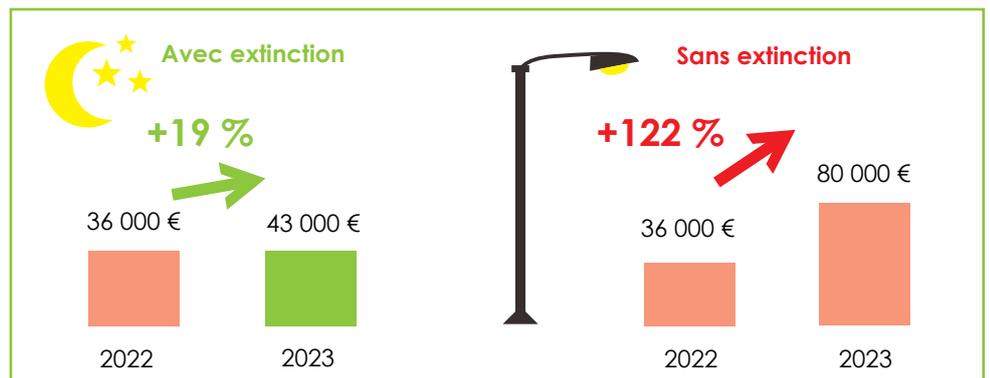
### Les avantages de l'extinction

- Réaliser des économies budgétaires
- Réduire notre dépendance aux énergies fossiles
- Protéger la biodiversité en restaurant la trame noire
- Garantir une meilleure qualité du sommeil
- Préserver le ciel nocturne de la pollution lumineuse
- Respecter la loi demandant de limiter les nuisances lumineuses et leurs effets

### Des économies d'énergie réalisées



### Des coûts maîtrisés avec l'extinction de l'éclairage public



3<sup>e</sup> édition

# Fête de la Nature

à Poussan

Samedi 25 mai 2024

de 9h30 à 18h



Concours photo

L'eau dans tous ses états  
à Poussan

- Pour participer, envoyez votre candidature avec votre plus belle photo
- **du 20 mars au 10 mai 2024**
- à [communication@poussan.fr](mailto:communication@poussan.fr) ou sur une clé USB
- Objet : Concours photo Fête de la Nature
- **Lots à gagner :** plantes et paniers de produits locaux
- Bulletin de participation et règlement intérieur disponibles sur [ville-poussan.fr](http://ville-poussan.fr) ou à l'accueil de la mairie.

..... Visites ..... Contes  
Ateliers pour les enfants .....

..... Exposition photos  
..... Producteurs locaux .....  
Initiation yoga .....  
..... Food truck et buvette

au Jardin des Frères

Chemin des Frères  
(en face de l'école Véronique Hébert)



## Venez célébrer la biodiversité à la Fête de la Nature !



**Le samedi 25 mai de 9h30 à 18h, la ville organise au Jardin des Frères la 3<sup>e</sup> édition de la « Fête de la Nature ». L'objectif de cet évènement est d'amener les Poussannais à mieux connaître la riche biodiversité qui entoure la Ville pour mieux la préserver ensemble.**

Cette année encore M. Mariez, Adjoint à l'environnement et sa commission, ont souhaité donner une large place aux enfants à travers divers ateliers menés tout au long de la journée par les équipes du Service Enfance et Jeunesse.

Le matin, un marché de producteurs occupera l'espace au côté de nombreuses associations locales qui proposeront divers ateliers ou sorties (conte, art plastique, huiles essentielles, ...).

Cette fête sera aussi l'occasion dans le cadre de l'opération « un arbre, une naissance » pour les familles qui le souhaitent de choisir leur arbre, symbole de vie, dans la Forêt des Naissances sur le terrain communal « L'Olivette ».

La remise des prix du concours photo « L'eau dans tous ses états » clôturera cette journée.

**Restauration et buvette sur place.**

**Programme complet à retrouver sur [poussan.fr](http://poussan.fr) et sur les pages Facebook et Instagram de la ville.**

### Participez au concours photo, « L'eau dans tous ses états ! »

**Ce concours vise à mettre en valeur l'eau qui est un élément primordial à l'équilibre de la biodiversité et qui est une ressource à protéger.**

En parcourant le territoire de la commune à la recherche des trésors aquatiques, les participants sont donc invités à prendre le temps d'observer, de contempler et d'apprécier la richesse paysagère afin d'immortaliser ce qui représente à travers leurs objectifs « L'eau dans tous ses états » à Poussan.

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs, à l'exclusion des membres du jury et des organisateurs. Chaque participant peut proposer 3 photos maximum. Elles doivent être prises sur la commune de Poussan.

Les photos seront déposées à l'accueil soit en tirage papier, soit sur clé USB ou envoyées par mail à : [communication@poussan.fr](mailto:communication@poussan.fr)

Concours ouvert du 20 mars au 10 mai 2024 selon les modalités indiquées sur le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site web de la commune : [ville-poussan.fr](http://ville-poussan.fr).

## L'obligation légale de débroussaillage : rappel des règles

**L'obligation légale de débroussaillage est inscrit dans la loi et en particulier dans le code forestier (article L131-10 et suivants). Il est de la responsabilité des communes de veiller à la bonne exécution de ces obligations. La préfecture peut également missionner l'ONF pour contrôler les travaux effectués.**

Cette obligation de débroussaillage vise à protéger les habitations et habitants mais aussi à faciliter et sécuriser le travail des sapeurs-pompiers. Voici, les directives à suivre en fonction de la zone où se situe la parcelle à débroussailler :

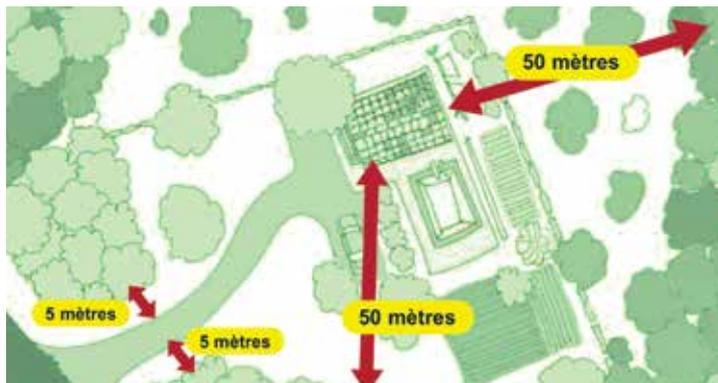
- En zone U (zone urbanisée) du PLU la totalité de la parcelle doit être débroussaillée qu'elle soit construite ou non.

- En zone Naturelle et dans une bande de 200 m autour de cette zone, cette obligation ne concerne que les propriétés comportant un bâti. L'obligation est alors appliquée dans une profondeur de 50 m autour de la construction et sur une bande de 5 m de chaque côté de la voie d'accès.

Cette obligation peut s'étendre sur des fonds voisins. Pour cela une demande doit être faite au propriétaire pour lui demander dans ce cadre l'autorisation de pénétrer dans son terrain pour débroussailler. En cas de non réponse dans un délai d'un mois l'obligation est transférée au propriétaire du fond voisin.

- Ce débroussaillage peut être contrôlé par les services de l'État à **partir du 15 avril**. Il est donc nécessaire de procéder à ces travaux.

**Plus de renseignements en Mairie ou sur le site des services de l'État : [herault.gouv.fr](http://herault.gouv.fr).**





## Visite du Préfet de l'Hérault et inauguration de la Maison France services

Mardi 19 mars, à l'occasion de l'inauguration officielle de la Maison France services, ouvert depuis fin février place de la Mairie, François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault, est venu passer la matinée à Poussan. En présence de Guillaume Raymond, Sous-préfet et Secrétaire général adjoint de la préfecture de l'Hérault, une réunion de travail avec Florence Sanchez, Maire de Poussan, s'est déroulée pendant laquelle l'ensemble des projets du mandat de l'équipe municipale ainsi que les enjeux du territoire communal ont été présentés.

S'en est suivi, avec plusieurs conseillers municipaux et François Commeihnes, Président de Sète agglomération, une visite du cœur de ville et des grands chantiers en cours et à venir : rénovation de l'école des Baux et désimperméabilisation

de la cour, restauration des Halles et création de l'Espace Saint-Roch dans la chapelle au Jardin des Frères.

Vers midi, retour place de la Mairie pour l'inauguration du nouvel espace France services. Lors de son discours, Monsieur le Préfet n'a pas manqué de souligner le courage de l'équipe municipale face à ses ambitieux projets et a assuré Madame le Maire de son soutien quant à la réalisation de ceux-ci.

Une fois le ruban coupé, une visite des locaux en présence d'élus du territoire et d'acteurs du réseau France services s'est déroulée et les échanges furent nombreux autour de ce nouvel espace de proximité et de cohésion sociale au service de tous.



## La Maison France services



### Quel est l'objectif de la Maison France services ?

Veiller au retour d'un service public au cœur des territoires. C'est pourquoi nos agents vous accueillent du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30** et sur rendez-vous si le traitement de votre dossier le nécessite.

Votre Maison France services se trouve **place de la Mairie**, entre le CCAS et l'Hôtel de Ville.

**Tél. : 09 70 65 00 04 - Mail: maisonfranceservices@poussan.fr**



### Quelles sont les missions de la Maison France services ?

**Un accompagnement numérique gratuit et personnalisé pour vos démarches** en lien avec nos partenaires :

- Caisse d'Allocation Familiale
- Agence Nationale des Titres Sécurisés de la Préfecture
- CARSAT
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Le Ministère des Finances Publiques (impôts)
- Le Ministère de la Justice
- France Travail
- Agence Nationale de l'Habitat

### Quels sont les autres services proposés ?

Nos deux agents communaux sont disponibles et à votre écoute et peuvent vous accompagner pour :

- **Obtenir une information de premier niveau** (aide dans les démarches quotidiennes, orientations si nécessaire, ...)

- **Mettre à disposition et vous accompagner dans l'utilisation d'outils informatiques** (création d'une adresse email, scan de pièces nécessaires à la constitution des dossiers administratifs de nos partenaires, ...)

- **Apporter une aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de prestations en ligne, création d'espace personnel, ...)

- **Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux des partenaires.**

- **Réaliser des démarches du quotidien** : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, carte d'identité et passeports, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

Si vous avez besoin de **réaliser des démarches administratives en ligne** et que vous ne possédez pas d'ordinateur ou de tablette, nos agents vous permettront d'accéder à des **postes informatiques en libre-service**.



### LES ATELIERS PROPOSÉS PAR VOTRE MAISON FRANCE SERVICES

#### IMPÔTS

**16 mai permanence sur rendez-vous de 14h à 17h**  
Thème : aide à la déclaration

#### UFC QUE CHOISIR

**19 juin 14h30 à 16h30**  
Thème : l'Eco Responsabilité

#### CPAM

**25 juin 14h à 16h**

Thème : création d'un compte AMELI et création de « mon Espace santé »

#### MUTUALITÉ FRANÇAISE

**Prévention santé 14h à 17h**

- 4 juin** thème : Les éco-gestes au quotidien
- 11 juin** thème : Les éco-gestes au jardin
- 18 juin** thème : L'alimentation durable
- 25 juin** thème : Les éco-gestes en cuisine
- 2 juillet** thème : Mise en pratique

**Pour tous renseignements et ou inscriptions contacter vos conseillers France services au 09 70 65 00 04**

## La Ville de Poussan soutient la lutte contre la sclérose en plaques

Luc Pace s'est lancé le défi en 2020, de parcourir à pied les 11 022 km que constituent les 9 Diagonales de France, afin de récolter des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques et faire reconnaître le handicap invisible.

Après son arrivée à Poussan, à l'Hôtel de Ville, il a animé un débat, à la salle de spectacle, pour une présentation publique de son projet et de la maladie, en présence de M. Nabil Halgane, Président de l'association de patients « SEP34 vivre avec la sclérose en plaques ». Deux belles rencontres avec qui les discussions ne font que commencer pour faire naître de beaux projets sur la commune, sensibiliser et soutenir la lutte contre la sclérose en plaques et le handicap invisible.

Suivre Luc Pace <https://www.facebook.com/NeuroRun9Diagonales>

### Quelques chiffres sur la sclérose en plaques :

- . Environ 140 000 personnes en France
- . 75% sont des mamans, épouses, jeunes femmes
- . 1% des malades sont des enfants de six à dix ans
- . Première maladie neuro-dégénérative chez les jeunes mineurs
- . Première cause de handicap non traumatique chez les jeunes



<https://www.helloasso.com/associ.../neuro-run/formulaires/1>  
Site internet du projet : <https://www.9diagonales-arsep.com>



## Violences intrafamiliales : une conférence pour ne plus laisser faire

Vendredi 29 mars, au Foyer des Campagnes, sous l'égide de Mme Fabienne Michel, Adjointe, la Ville a organisé une conférence en partenariat avec les Gendarmes de la Maison de Protection des Familles 34 de Lunel spécialisée dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Ces violences touchent les femmes, mais elles font aussi d'autres victimes : les enfants, les personnes âgées, les hommes. En France, un enfant meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents et une femme meurt tous 3 jours sous les coups d'un homme. Face à ce fléau, nous nous devons d'être mobilisés. Nous ne devons pas rester muets car souvent les victimes, elles, sont dans cette spirale infernale, n'osent pas parler, n'osent pas porter plainte... subissent et meurent sous les coups.

Détecter les signes, voir les petits gestes, comprendre certains mots qui cachent certains maux, de grandes souffrances qu'elles soient physiques ou psychologiques est d'une importance cruciale pour tendre la main aux victimes, leur venir en aide et ne plus laisser faire.

C'est l'affaire de tous ! Cette conférence fort enrichissante devant un public venu nombreux s'est poursuivie par un concert de DJ Mellanie en hommage à Aurélie Vaquier.

Un seul numéro le 3919

Dans le cadre de la journée de l'audition, le CCAS de la ville, en partenariat avec « Un Regard Une écoute » a proposé un dépistage gratuit de l'audition en mairie, sans rendez-vous.

Ce dépistage s'adressait à toutes les personnes de la ville souhaitant tester leur audition, en particulier les seniors et toute personne travaillant dans un environnement bruyant.

Cette matinée qui a connu un franc succès, sera à renouveler en 2025.



**NOUVEAU!**

## Cours de danse Latino en ligne, gratuit et ouvert à tous

Nous connaissons tous les bénéfices psychologiques, physiques et sociaux de la danse. La danse en ligne permet à tous et à toutes de se dépenser physiquement, de faire appel à notre mémoire, en pleine harmonie avec nos muscles qui entrent en action et permet de booster notre organisme. Le CCAS de la Ville met en place un cours de danse en ligne latine ouvert à tous, initié par l'Association Amicale Marie Bernard.

Alors venez nombreux, nous vous attendons Jeudi 16 mai de 18h30 à 20h place de la mairie



## Parents, grands-parents venez échanger sur le numérique samedi 4 mai

**Journée de sensibilisation et de prévention sur les bonnes pratiques et dangers des écrans de 10h à 17h - Jardin des Frères organisée par l'UDAF34 en partenariat avec le CCAS de la Ville.**

Au vu de l'importance de la problématique, tous les acteurs se sont mobilisés : La maison de la Protection des Familles de la Gendarmerie de Lunel, l'Ecole des Parents et des Educateurs 34, directrices et enseignants de nos groupes scolaires, représentants de parents d'élèves, Service Enfance Jeunesse, Mission Locale d'Insertion, Relai des Assistantes Maternelles, directrices des crèches et des micro-crèches.

Cette journée vient en complément d'actions menées en amont dans les écoles et se déroulera autour d'ateliers, conférences, animations et activités proposées aux enfants, aux adolescents et aux parents.



**Au programme :**

**10h à 17h : Stands, activités pour les enfants, les adolescents et les parents** par les crèches « Les Petites Pousses » et « 4 Pattes et Petits pas », l'école des Baux, l'association Ecole des Parents et des Educateurs, la médiathèque de Balaruc les Bains, l'association des Parents d'élèves PNE-PNE, l'association des parents d'élèves de l'école Véronique Hébert, la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault (UDAF34).  
Buvette et restauration sur place.

**10h30 : Remise des « permis d'internet »** aux enfants des classes de CM2 des écoles

**11h et 15h : Conférences co-animées par l'UDAF34 et la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie** sur un bon usage des écrans et des réseaux sociaux

**14h : Projection du film réalisé par l'ALP les Baux**

**17h : Clôture de la journée**

# Dossier Finances

Le **Budget 2024 a été adopté en séance du Conseil municipal du 28 mars** dernier, faisant suite au Débat d'Orientations Budgétaires du 5 mars qui rappelait le contexte d'élaboration de celui-ci et les priorités politiques de l'équipe municipale. En 2024 **notre ville** au même titre que les entreprises et les ménages **continuera à supporter l'effet de l'inflation**. Pour autant, les **choix politiques de l'équipe municipale** montrent la volonté de **maintenir et de développer une offre de services publics de qualité**, de pérenniser une **action sociale forte**, de réaffirmer son **soutien au tissu associatif**, de continuer à développer les **actions en faveur des habitants**, que ce soit au niveau du cadre de vie, de l'attention portée à l'enfance, la jeunesse et les loisirs ou du renforcement de l'attractivité de son territoire.

La ville de Poussan bénéficie d'**indicateurs financiers solides** pour l'exercice 2024. Elle dispose d'un autofinancement suffisant pour couvrir le remboursement du capital de la dette et son ratio de **désendettement à 3,8 années est bien en deçà du seuil d'alerte de 12 années, ce qui confirme la bonne gestion communale**.

## LES CHIFFRES CLÉS

**14 721 035 €**  
C'est le montant global du **Budget communal voté pour 2024** et qui, avec le **programme d'investissement pour les 2 années à venir**, sont les outils qui permettent à la Ville de Poussan d'**agir ici et maintenant, tout en anticipant demain**.



**4,6 M €** INVESTIS EN 2024 POUR AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE TERRITOIRE COMMUNAL

**3,8 ANNÉES** DE CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

**737 €/HABITANT**  
L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

**633 000 €** EPARGNE NETTE

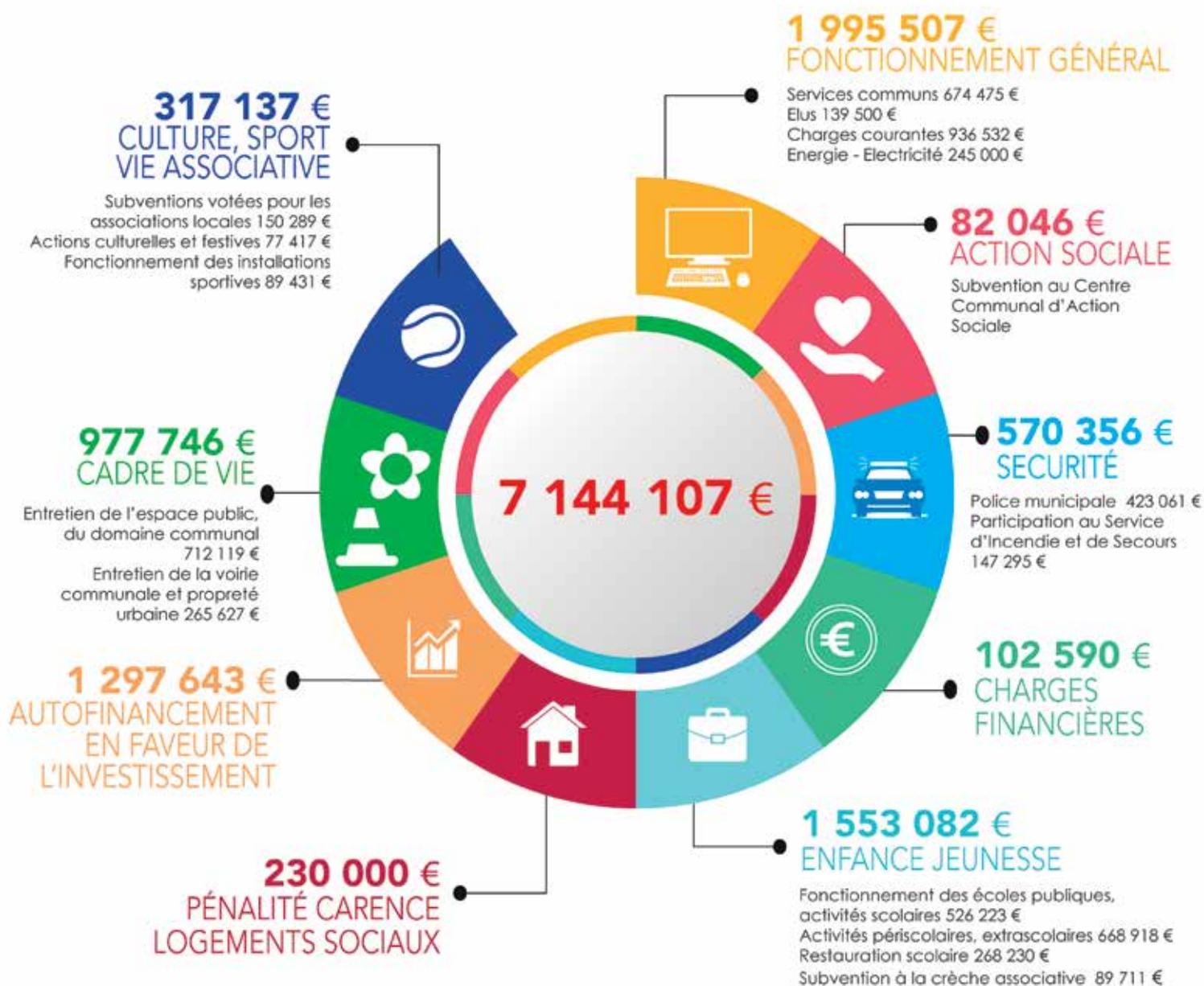
## LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

**4 564 00€ pour 2024 avec comme orientations :**

- 1 107 000 €** au renforcement de l'attractivité du territoire
- 835 000 €** à l'amélioration du cadre de vie
- 575 000 €** pour la redynamisation du centre-bourg
- 1 504 000 €** pour l'enfance, jeunesse et loisirs
- 376 000 €** au développement du territoire
- 166 000 €** à la modernisation des services publics

## FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

### Comment sont réparties les DÉPENSES ?



### D'où viennent les RECETTES ?

#### FONCTIONNEMENT

Produits services & domaines : 661 387 €  
Impôts & taxes : 4 680 568 €  
Dotations & participations : 1 386 692 €  
Autres produits : 117 050 €  
Résultat reporté : 205 890 €

#### INVESTISSEMENT

Dotations & subventions : 9 088 371 €  
Emprunt : 774 177 €  
Taxe d'aménagement : 120 000 €  
Cession d'actif : 1 200 000 €  
Autofinancement : 1 377 643 €

## La ville en travaux

### Travaux de désimperméabilisation des cours de l'école des Baux

Les travaux ont débuté dans la cour de l'école maternelle des Baux le 25 mars et devraient durer jusqu'à fin juin. En 2025, ils continueront par la cour de l'école élémentaire et de la zone d'accueil, en parallèle des travaux de rénovation générale de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Cette désimperméabilisation a notamment pour objectifs de :

- désimperméabiliser 40% de la surface de la cour pour permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer au lieu de ruisseler, afin de recharger les nappes phréatiques
- végétaliser ces espaces pour lutter contre les îlots de chaleur
- créer un espace propice à la biodiversité et à la sensibilisation au cycle de l'eau
- apaiser le climat scolaire durant les récréations en offrant aux enfants un espace plus structuré et ludique.

Coût du projet : 641 665 €  
Demande de subventions en cours  
Agence de l'eau : 174 601 €  
Fonds Vert : 291 151 €



En chiffres :

- 2 500 m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée
- Plus de 60 arbres plantés
- 1 000 m<sup>2</sup> de massifs arbustifs créés
- 1 000 m<sup>2</sup> de prairies créés

### Création de la cantine à l'école des Baux



Ces travaux consistent en la transformation de la garderie en salle de cantine pour accueillir dans les meilleures conditions les écoliers et la construction d'une extension pour les parties purement techniques de la cuisine.

Les travaux ont démarré le 18 mars avec l'installation du chantier et la durée estimée est de 9 mois. La nouvelle cantine devrait donc être opérationnelle début 2025. Au plus haut du pic d'activité, l'opération pourra accueillir jusqu'à 11 entreprises en simultanément.

Par son caractère, la réhabilitation et l'extension s'intègrent parfaitement dans le décor urbanisé et scolaire environnant.

Coût du projet : 568 662 €  
Subventions incluses dans le cadre de la rénovation globale de l'école des Baux  
DETR : 605 979,64 €  
Fonds Vert : 147 098,20 €  
Sète agglomération : 164 542,72 €



### Au chemin du Giradou, les travaux sont terminés



Le chantier entrepris chemin du Giradou, en 2022, s'est terminé avec les derniers travaux de voirie, l'élargissement des trottoirs, la végétalisation de certains espaces, la création de places de parking aux normes, d'un cheminement piéton, d'écluses pour ralentir la vitesse des véhicules, la pose de ralentisseurs et la mise en oeuvre de la couche finale de bitume.

Coût du projet réseaux : 108 754 €  
Coût du projet voirie : 628 377 €  
Subvention CD 34 : 177 460 €  
Participation Hérault Energie : 67 596 €



## Halles de Poussan, le chantier touche à sa fin

La rénovation des Halles devrait se terminer au plus tard en juin. Les dernières interventions ont permis de restaurer les céramiques, de commencer la pose de nouveaux châssis avec les persiennes et de démonter les échafaudages. Les finitions des peintures, du sol, des parties en pierres et briques auront lieu en toute fin de chantier.



Coût du projet : 743 418 €

Subventions :

CD 34 : 148 000 €

Région Occitanie : 116 064 €

Sète Agglopolo : 98 716 €



Mécénat :

Crédit agricole Languedoc et Fondation Crédit agricole Pays de France : 10 000 €

Fondation du Patrimoine : 51 500 €



## Parc de jeux avenue de la Gare

Après l'installation de nouveaux jeux, la pose de tables de pique-nique, l'aménagement du parc se termine avec la réalisation par les agents du service Technique d'un terrain de pétanque.

Coût du projet : 26 334 €

Subvention CD34 : 8 305 €



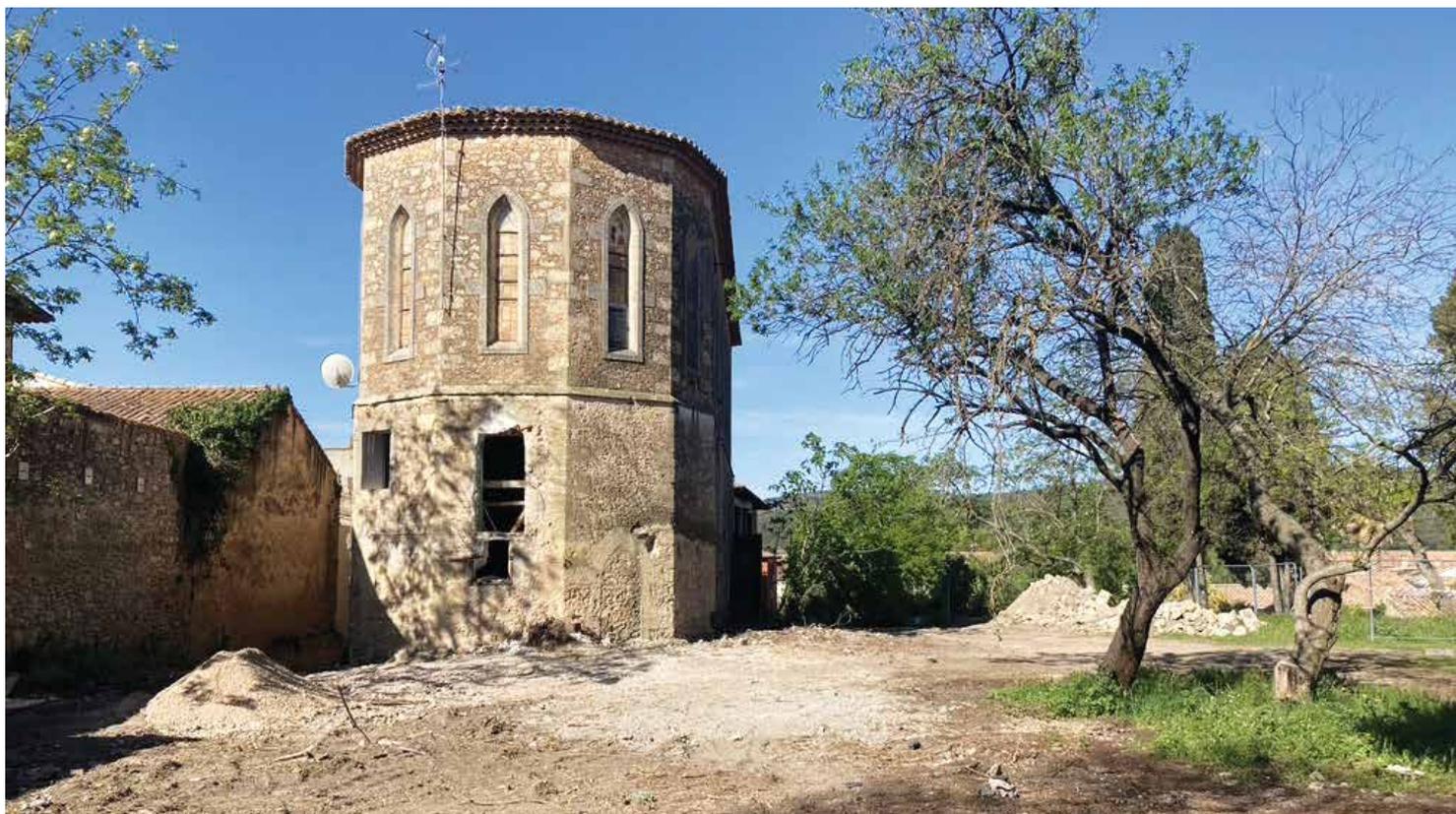
## Rénovation de l'éclairage LED du stade

Remplacer les anciens luminaires par des systèmes LED permet d'améliorer la qualité de l'éclairage, de diminuer les coûts d'entretien et d'économiser en moyenne 75% d'énergie et ainsi réduire la facture d'électricité de la commune.

Coût du projet : 57 840 €

Demande de subvention en cours : 11 568 €





### Le chantier de l'Espace Saint-Roch avance à grand pas

Après le désamiantage, place au curage !

Le curage consiste à déconstruire et démolir, dans le respect du patrimoine, les parties du bâtiment qui ne seront pas conservées pour le projet, comme les parties des anciens appartements, des cloisons du rez-de chaussée, des murs dans le jardin.



C'est également un moment du chantier utile pour conserver et réutiliser ce qui doit l'être. En France, le secteur du bâtiment et des travaux publics produit l'équivalent de trois mille quatre cents kilogrammes de déchets par habitant, soit près de 70% de l'ensemble des déchets globaux (source ADEME).

Pour ce projet, l'équipe municipale et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont initié une démarche vertueuse d'économie circulaire et de réemploi car, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Faire mieux avec moins : cela se concrétise au premier étage de la chapelle, où se trouvaient des

revêtements de sol en carreaux de ciment anciens et tomettes de très bonne facture qui ont pu être déposés avec minutie par la SCOP La Grande Conserve. Avec leur méthodologie de dépose soignée, 90% des carreaux seront réutilisables (15% réutilisables en l'état et 75% auront besoin de nettoyage supplémentaire). In fine, c'est donc 185 m<sup>2</sup> de carreaux octogonaux qui seront préservés et réutilisés pour le compte de la commune. Une partie d'âme de la chapelle qui fera le bonheur d'un autre projet de réhabilitation.



La Grande Conserve est une plateforme de matériaux d'occasion située à Lodève. C'est un acteur innovant de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et une entreprise d'insertion qui favorise le réemploi des matériaux. Pour la chapelle, la Grande Conserve a permis la récupération du bois, des fenêtres, d'anciens lavabos qui seront revalorisés sur sa plateforme en plus des carreaux de ciments.



Les voûtes de l'abside sont conservées, le reste est déposé. La charpente devient apparente et l'arc triomphal sera prolongé d'une cloison plâtre pour fermer la nef. La frise d'arcs trilobés sur l'arc triomphal est conservée et restaurée ainsi que l'intrados qui présente un motif différents. Ils seront soumis à diagnostic par un restaurateur qualifié. Les voûtes en lattis bois et plâtre seront réparées et peintes de façon uniforme sans décor. Le médaillon de la clef de voûte avec décor de plâtre peint représentant un agneau sera restauré.



### Grande exposition du 15 au 30 juin, à la découverte de l'artiste peintre Anne Guillon

C'est en déambulant au cœur de la vieille ville de Pézenas que nous avons pénétré dans l'atelier d'une artiste peintre que nous souhaitions rencontrer, ayant découvert virtuellement et apprécié ses œuvres. Car c'est là que se cachent les toiles d'Anne Guillon, ajoutant à l'ambiance de la cité chargée d'histoire, leur poésie hors du temps.



La facture est contemporaine, il se dégage de ses contours une ambiance à la limite d'un conte oriental : l'effet des couleurs, la présence moirée des matières, l'atmosphère d'un jardin protégé confèrent à ses œuvres une douceur globale. Les motifs décoratifs associés aux collages offrent une présence singulière sur l'ensemble du tableau.

Nous sommes enveloppés dans un tourbillon de personnages mystérieux et fragiles, féminins essentiellement. Des ocres, des bruns, des beiges, des bleus ou verts délicats, en transparence, se superposent en couches légères, laissant subtilement deviner des histoires, solitaires ou amicales, profondément humaines.

Comme nous l'explique Anne « *Le cheminement d'une œuvre est progressif, fait de reprises multiples, accueillant l'intuition et l'aléatoire. Il fait appel aux encres, acryliques, pastels, fusains, à l'huile, aux collages, aux impressions ; chargé de couleurs, de traces, d'empreintes, il crée une âme entre les techniques qui se superposent en couches légères et raffinées. C'est mon Écriture personnelle, parce que la peinture est ce langage que l'artiste s'invente au fil des jours.* »



*ture est ce langage que l'artiste s'invente au fil des jours.* »

**Anne Guillon exposera ses œuvres au Foyer des Campagnes du 15 au 30 juin. Vernissage, le vendredi 14 juin à 18h30.**

Comme lors de chaque grande exposition au Foyer des Campagnes, le service culturel de la ville proposera aux enseignants des écoles de Poussan d'accompagner leurs élèves pour une visite culturelle et instructive. Ainsi, durant la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de juin, les élèves poussannais vont se succéder au Foyer pour admirer les tableaux d'Anne Guillon. Elle leur parlera de ses œuvres, leur racontera les légendes qui ont inspiré son travail et répondra aux nombreuses questions que ne manqueront pas de lui poser les enfants.

**Exposition ouverte au public lors du vernissage, les samedis et dimanches de 11h à 19h.**

**La semaine, pour les groupes et les scolaires, visite sur rendez-vous auprès du service culturel au 04 67 78 99 56 et [p.peron@poussan.fr](mailto:p.peron@poussan.fr).**



## Cérémonies patriotiques

La vie publique française est ponctuée de cérémonies dites « patriotiques » qui ont chacune leur signification. Il s'agit le plus souvent de marquer les moments historiques et de rendre hommage à ceux qui, civils ou militaires, sont morts pour la patrie. Le cérémonial français est riche de son histoire et de ses traditions, il est le garant de la qualité de nos commémorations. A Poussan, la municipalité a toujours à cœur d'accompagner et d'épauler nos anciens combattants lors de chaque cérémonie. C'est main dans la main avec l'association des combattants de Poussan-Bouzigues que nous organisons et faisons vivre ces moments hautement patriotiques en essayant d'y intéresser les plus jeunes. Car c'est la dignité de nos cérémonies qui donnera envie aux jeunes générations de reprendre le flambeau.



### Mercredi 8 mai

Le 8 mai, nous commémorerons la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, survenue le 8 mai 1945. Ce jour-là, la capitulation de l'armée allemande était signée à Berlin par le représentant du Reich, le maréchal Keitel, en présence des Alliés.

**Rendez-vous à 11h**, place de la mairie pour la mise en place du défilé qui se rendra ensuite devant le Monument aux Morts.

### Mardi 18 juin

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait son appel aux Français à s'unir dans l'action pour libérer la France.

**Le 18 juin à 11h**, nous nous rendrons devant la stèle placée à gauche de l'hôtel de ville afin de célébrer cet acte fondateur de la résistance française, dont il demeure le symbole.

### Film sur les deux guerres

**Le lundi 24 juin**, nous inviterons les élèves de CM2 des 2 écoles à assister à la diffusion des films de Monsieur Jean Frayssinet sur les deux guerres mondiales, retraçant l'itinéraire de deux enfants de notre région, dont l'un est Poussannais : Monsieur Maurice Fontes.

Il nous semble intéressant, voire essentiel, de proposer la diffusion de ces deux films aux élèves de CM2 qui étudient ce programme.

La projection se fera à la salle de spectacle en présence de Monsieur Frayssinet qui commentera et répondra aux questions des enfants et nous inviterons Monsieur Fontes pour témoigner de ce qu'il a vécu.

## Le Théâtre Molière de Sète s'invite à Poussan



Depuis plusieurs années, le partenariat entre la scène nationale de Sète et du Bassin de Thau et la ville de Poussan nous permet d'élargir notre offre culturelle en direction des Poussannais et du public du bassin de Thau avec des spectacles de grande qualité.

C'est ainsi que le vendredi 2 février, le service culturel accueillait au Foyer des Campagnes le spectacle « La fabuleuse histoire d'Edmond Rostand » de la Cie Philippe Car. L'auteur et metteur en scène Philippe Car nous invitait à entrer dans l'univers fascinant d'Edmond Rostand...

Donnant corps et voix à plus de quarante personnages qu'il interprétait lui-même.

Un spectacle lumineux, un hymne au théâtre d'une force poétique rare. Les nombreux spectateurs en sont sortis bouleversés et ravis.

Le **jeudi 25 avril**, c'est le spectacle « Si je n'avais jamais rencontré Jacques Higelin » de la Cie Coup de poker qui a été proposé à 20h dans la salle de spectacle à la MJC.

Il y a des rencontres qui changent une vie. Pour l'artiste Zoon Besse, l'existence bascule le jour où il découvre Jacques Higelin. Dès le premier morceau sur le tourne-disque, c'est une déflagration, il veut faire Jacques Higelin comme métier...

Seul en scène, l'artiste déroule pour nous avec tendresse et générosité un fil rouge de son existence : sa relation au chanteur Jacques Higelin. Une ode douce-amère à la poésie et à la liberté.

Les rencontres avec les équipes artistiques à l'issue des représentations sont un joli moment d'échange et de partage avec les spectateurs.



### Le 17 mars, avec Les boucles de Belbézé, l'Entente Cycliste Poussannaise renouait avec la tradition en organisant un critérium, comme à la grande époque, pour la bonne cause.

Le tracé retenu prévoyait un départ place de la mairie, direction le quartier de Belbézé pour redescendre vers « Le Cous » avant de revenir par le chemin de Loupian en passant devant le complexe des Baux et de revenir au point de départ. Des petites côtes, de bons virages à négocier, bref un parcours sportif. Deux courses étaient programmées, une de 51 km et l'autre de 61 km. Près de 60 sportifs étaient inscrits pour chacune des courses. Outre l'ECP, plusieurs clubs héraultais étaient présents, comme Teyran, Béziers, Saint-Aunès.

Les coureurs sont venus bien nombreux pour le fun, le plaisir et le sport, mais aussi pour le cœur car en participant à ce critérium ils réalisaient une bonne action, puisque 2 € sur leur

participation étaient reversés à l'association Med d'Oc Solidaire, représentée par son Président, le Dr Hérán. Cette association s'est fixée pour mission d'apporter une aide médicale à Madagascar en Région DIANA au sein des Centres de Soins de Base des deux districts médicaux d'Antsiranana, en coopération étroite avec les autorités malgaches.

À l'issue des deux courses, ce fut l'heure des remises des trophées par Madame le Maire, Florence Sanchez et Géraldine Letort-Lacanal, Adjointe déléguée à la santé, tandis qu'un chèque de 230 € était remis par le trésorier de l'ECP, au Dr Hérán, pour son association.

### Un démarrage 2024 sur les chapeaux de roue pour l'Entente Poussan-Balaruc-Villeveyrac

- MONTADY 21/01 Arnaud Leduc 1<sup>er</sup> de sa catégorie et 15<sup>ème</sup> au scratch
- PIGNAN 28/01 Olimpia Loubersac et Sophie Jibert 2<sup>ème</sup> de leur catégorie
- Trail de MIREVAL 04/02 Laurent Azzopardi 2<sup>ème</sup> de sa catégorie et 16<sup>ème</sup> scratch
- Trail du Bœuf à MEZE Camille Geniès 3<sup>ème</sup> au scratch
- CEVEN'TRAIL au VIGAN  
Camille Geniès 3<sup>ème</sup> Trail aux Étoiles en 5h51 pour 63 km  
Laurent Azzopardi 5<sup>ème</sup> boucle l'Ultra du Bout du Cirque en 13h56 pour 101 km  
Mathieu Feuillassier et Julien Taelman un peu plus de 18h
- Trail de BOUZIGUES le 23/03 Camille GENIÈS 1<sup>er</sup> place





## La flamme olympique passera sur notre territoire !

Si vous voulez voir la flamme olympique, elle passera par Sète et Balaruc-les-Bains le lundi 13 mai. Vous pourrez applaudir Julien Mullor, boulanger à Poussan, porteur de la flamme, que M. Dauga, Adjoint aux sports, a rencontré et félicité.

La flamme olympique passera le 13 mai par le viaduc de Millau, le mont Saint-Clair, Juvignac, par l'arc de triomphe, la Comédie et la place de l'Europe à Montpellier. Elle parcourra près de 24 km au total et sera présente sur Sète à partir de 11h30 pour un parcours qui démarrera du Sémaphore jusqu'au sommet du Mont Saint-Clair. Après ces 900 m de montée, elle rejoindra le ponton de Balaruc les Bains pour se rendre jusqu'à l'esplanade Roger Théron lors d'une traversée en bateau sur l'étang de Thau. Enfin, la flamme rejoindra Juvignac pour finir son parcours dans le centre historique de Montpellier à partir de 16h50. À Sète la flamme sera portée par la championne de parski nautique et le joueur Simon Caselli, mais également par une dizaine de sportifs anonymes, dont Julien Mullor, boulanger à la Cerise sur le Gâteau, que notre Ville félicite.

Julien, 26 ans, qui pratique l'haltérophilie au club de Clermont Sports, Champion de France Junior 2017 dit « Je suis très honoré de défendre et de porter les valeurs olympiques, qui plus est sur le bassin de Thau et de réaliser ainsi l'un de mes rêves. Que cette flamme illumine notre chemin et soit symbole de paix ».

Nous vous invitons à suivre son aventure sportive sur la page Facebook @lacerisesurlegateau.34

## Quelques résultats de nos sportifs

### US Tambourin

Les championnats de France qui se déroulaient à Poussan et Mèze, les 2 et 3 mars, ont réuni 8 équipes masculines et 6 équipes féminines.

Les 2 équipes de Poussan, suite aux excellents résultats obtenus, sont sélectionnés pour la Coupe d'Europe qui se jouera certainement à Barcelone.

Une première historique pour le club.

### TC Poussan

Belle saison pour les différentes équipes du TC Poussan. Elles ont atteint les phases finales permettant d'accéder aux divisions supérieures. En particulier l'équipe féminine 13/14 ans qui termine Championne de 2<sup>e</sup> division.

Le dynamisme du TC Poussan et les nouvelles infrastructures ont été reconnus par le Comité. À partir d'avril jusqu'en septembre, début des tournois individuels, sans oublier le tournoi du club du 10 août jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

### JAP - Sambo sportif

Félicitations à nos champions de France 2024 :

- Jade BARBE minime -54 kg
- Marlon DELGADO +88 kg
- Jules BARBE Junior -88 kg
- Ambre DELGADO Espoir -59 kg
- Fabrice BARBE Master - 98 kg

Au total, 20 podiums, dont 11 Vice-Champions de France, ont été atteints lors des derniers championnats.

Le club se classe 6<sup>e</sup> sur 33 avec 22 athlètes.



## Champions 2024 terroirs jeunes

Félicitations à nos juniors de l'AS Poussan VX qui en remportant samedi 6 avril, le match contre l'équipe du Stade Piscenois sur le score de 33 à 10 remporte la finale des terroirs jeunes ! Une belle victoire pour toutes les personnes qui oeuvrent au sein du club.



# La ville épanouissante

## De belles vacances d'hiver au centre de loisirs

Pendant les 2 semaines des vacances scolaires de février, le Centre de Loisirs de Véronique Hébert a accueilli une moyenne de 60 enfants par jour âgés de 3 à 12 ans.

Les animations ont été nombreuses et variées : décoration des kayaks pour le carnaval, sortie en garrigue, activités manuelles (peinture, confection de coccinelles avec des boîtes à œufs, maquillage...). Dans le cadre d'un projet commun entre le Centre de Loisirs et l'EHPAD de la Mésange, sur la thématique de la découverte des métiers, les enfants et les résidents, se sont rendus à la boutique « La Belle Époque » pour découvrir le métier de biscuitier. Ils ont ensuite confectionné ensemble des gâteaux qu'ils ont pu déguster avec gourmandise lors d'un beau moment de partage.



## Édition 2024 du grand défi « Vivez Bougez »

Surpoids et obésité représentent un vrai problème de santé publique. Il est donc primordial de promouvoir la pratique régulière d'une activité physique, associée à de bonnes habitudes alimentaires, et ce dès le plus jeune âge.



En collaboration avec l'école et ceci depuis plusieurs années, les accueils péri-scolaire, se mobilisent et participent au « Grand Défi Vivez Bougez ». L'objectif étant d'aider les enfants à devenir acteur de leur santé.

Comment ? En transformant son activité physique en cubes

énergie. De quoi leur donner envie de bouger plus, mais aussi de bouger en famille, car chaque 15 min d'activité partagée génère des cubes supplémentaires !

Cette action se déroule sur un mois au cours duquel l'enfant, accompagné des animateurs doit prendre conscience de l'importance de l'activité physique pour sa santé mais aussi du rôle central qu'il peut jouer pour adopter de saines habitudes de vie. Durant cette période, il va pratiquer chaque jour des activités physiques, sportives et ludiques, que ce soit à l'école, au Centre de Loisirs ou dans d'autres lieux.

Le défi consistera à comptabiliser les cubes d'énergie et à poursuivre l'action en dehors des établissements éducatifs avec des activités comme : se rendre à l'école à pied ou à vélo, ranger sa chambre, faire du sport dans un club, en famille, dans les parcs et jardins, ...

**Alors tous à vos baskets !**



## Année olympique oblige, un carnaval sous le signe des Jeux Olympiques pour le Centre de Loisirs



Après la déambulation lors du carnaval, les enfants se sont retrouvés quotidiennement durant 30 séances au hangar pour construire le char du Centre de Loisirs.

Plus de 70 enfants se sont activés pour créer, décorer, confectionner et assembler les fleurs. En plus de ces 30 séances, ils ont créé fleurs et boulettes, sur les temps d'accueil afin que le char soit prêt le jour J. Comme d'habitude, les enfants ont été extrêmement motivés et fiers de mettre la main à la pâte. Ils vous donnent rendez-vous lors du Corso du 2 juin pour découvrir le char qu'ils auront monté de toute pièce qui arborera les cinq anneaux entrelacés représentant les cinq continents unis par l'olympisme. Un grand bravo pour tout ce travail !

## La Fête de la nature revient pour une nouvelle édition en 2024 !

La Ville de Poussan participera à la Fête de la Nature et offrira au public l'occasion de s'émerveiller et de célébrer la biodiversité en ville.

Comme l'année dernière, le service Enfance et Jeunesse sera présent à cette manifestation et proposera un grand nombre d'animations pour le plaisir des petits et des grands ! Apprendre les bonnes pratiques, s'initier aux démarches éco-responsables, jouer, observer, tester,... la Fête de la Nature sera un concentré d'animations. Nous vous attendons nombreux le samedi 25 mai pour profiter des nombreuses animations gratuites pour découvrir la richesse et les secrets de la nature sur notre territoire !





### Carnaval de Poussan, les traditions perdurent

Du 10 au 14 février dernier, sous un beau soleil, se sont déroulés les 5 jours du carnaval.

Le samedi 10 février, masqué et vêtu d'un magnifique déguisement, le prétendant au titre de **maître de cérémonie s'est présenté aux carnavaliers** venus nombreux. La surprise a été totale, le secret de son identité ayant été bien gardé : **Franck Leblond a été intronisé maître de cérémonie.**

Le dimanche 11 février la Reine du Carnaval, **Cassandra Cazorla a ouvert le défilé de voitures anciennes** à bord d'une MGTC de 1949 suivie de ses dauphines, Candice Lopinot et Inès Guéguen confortablement installées dans une Ford Mustang cabriolet de 1976. Les maîtres de cérémonie, Franck Leblond et Isabelle Maselli étaient passagers respectivement d'une Jaguar XK 120 de 1954 et d'une Peugeot 504 cabriolet de 1971. **Merci au Rétro Pouss'Auto pour ce magnifique défilé de voitures anciennes et aux Motos de l'Espoir de l'avoir si bien encadré.**



Un public nombreux et enthousiaste s'était massé le long de la circulade pour voir passer la bruyante et colorée cavalcade, terminée par le magnifique char de la reine sur lequel les trois charmantes jeunes filles gratifiaient les spectateurs ravis de leur sourire et de leur salut.

Le lundi 12 février, le célèbre DJ Poussannais Sylvain Raillard était aux manettes pour ambiancer le bal costumé des petits et des grands.



Dès 14h, le cochon, les chars, mini-chars et groupes ont déambulé dans les rues au son des peñas et des sons. Cette année était marquée par les 20 ans du char des « Filles ».





Pas moins de **35 hautboïstes venus des 4 coins de France** et même de la province de Florence en **Italie** (petit clin d'oeil à Larciano, notre ville jumelle) se sont déplacés pour accompagner notre **illustre Branle de la chemise le mardi 13 février**. Cette farandole spécifique à Poussan fut suivie par la danse du Chevalet interprétée par les enfants d'abord puis par deux groupes de jeunes adultes, filles et garçons. Comme chaque année, le succès des deux danses, tant pour les enfants que pour les adultes, fut retentissant.



Enfin, **mercredi des Cendres**, le bien nommé, eut lieu le **procès de Paillasse, mis en scène par la Cie du Strapontin**. Le verdict attendu tomba, Paillasse fut déclaré coupable. Il fut hissé sur le bûcher où il se montra flamboyant et explosif. Et c'est au milieu des flammes et dans une grande pétarade que s'acheva le carnaval 2024.



**Un grand merci à notre maître de cérémonie 2024, Franck, à notre reine du carnaval Cassandra et ses dauphines Candice et Inès pour leur bonne humeur, leur dynamisme. Merci à tous ces bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie : « cette gratifié du cœur, du geste et du temps a tellement de valeur qu'elle n'a pas de prix ».**

**Aussi, souhaitons de conserver toujours ces valeurs qui font la renommée de notre ville et sachons les transmettre aux nouvelles générations...**  
**Ce carnaval rempli d'émotions et de souvenirs, restera dans nos mémoires.**



**Rendez-vous le 2 juin pour le corso fleuri avec ses animaux totémiques !**

Pour la deuxième année consécutive, le Comité carnaval et la commission Festivités organisent le 2 juin, un Corso fleuri, réunissant les chars de son fameux carnaval mais pas que. En effet, les chars et les groupes seront accompagnés des animaux totémiques de l'Hérault, les amis de notre emblématique cochon. Ils partiront du hangar à 14h30, pour défiler au centre-ville, en passant devant les Halles rénovées pour arriver place de la mairie, avant de faire le circuit inverse. Un espace avec des chaises sera mis à disposition place de la mairie pour profiter du Corso. Pour le plaisir des petits et des grands, des animations seront proposées place de la mairie le samedi et le dimanche (foodtrucks, manèges,...).



# La ville festive





**FÊTE DE  
LA MUSIQUE**

**VENDREDI 21 JUIN**

**APPEL A CANDIDATURE**

Chorales, chanteur solo, musiciens,  
groupes de musique amateurs locaux,  
vous avez jusqu'au 31 mai pour candidater  
à l'adresse suivante : [g.guenal@poussan.fr](mailto:g.guenal@poussan.fr)

En partenariat avec

**Lundi 24 juin, à partir de 20h, au Jardin Public,  
ne ratez pas notre traditionnel  
Feu de la Saint-Jean**



Comme le veut la tradition, Mme le Maire, Mme Fabienne Michel, Adjointe aux festivités, et les élus du Conseil municipal vous attendent pour partager un moment convivial, animé par Map Sono, autour d'une brascucade qui sera préparée par M. Fabrice Barbe, délégué accessibilité et handicap et M. Terry Adgé, délégué jeunesse et sports. Alors venez nombreux et n'oubliez pas de sauter le feu !

*Pensez à apporter verres, assiettes, couverts et de quoi compléter la brascucade.*



## Le salon Coupes & Styles de Poussan lauréat du « Défi d'éco'mmerçants »

Mardi 12 mars, l'Agglopôle récompensait les gagnants du « Défi d'éco'mmerçants », un concours écoresponsable, valorisant les actions menées par les commerçants du territoire en faveur de l'environnement.



Félicitations à Delphine Mourray et Franck Leblond, gérants du salon de coiffure et barbier innovant Coupes & Styles à Poussan, lauréats dans la catégorie « Recyclage innovant ». Ils ont fait du recyclage le pilier de leur activité. Les cheveux et poils de barbe, constituant 80 % des déchets du salon, sont collectés et recyclés pour être valorisés par l'entreprise Capillum, première filiale de recyclage de cheveux.

Les cheveux sont transformés en matériau de paillage ou en boudins de dépollution des eaux dans une logique d'économie circulaire. Pour les cheveux plus longs, le salon collabore avec l'association « Fake Hair Don't Care » qui les réutilise pour confectionner des perruques. « Coupes & Styles » ne s'arrête pas là. Delphine et Franck n'utilisent pas de produits jetables et recyclent même les lames de rasoir. Ils travaillent depuis 10 ans avec des produits écoresponsables 100 % français, ne produisant aucun rejet dans la nature. Prochaine étape ? S'équiper de serviettes et peignoirs biocompostables !

## Participation de l'école des Baux élémentaire au projet pédagogique « Sous les ailes des capitelles »

Après l'école Véronique Hebert l'an passé, c'était à l'école des Baux de participer au projet « Sous les ailes des capitelles » dont la restitution a eu lieu le 22 mars. L'objectif de ce programme qui concerne cette année, 71 générations du territoire, est de sensibiliser les jeunes générations à la protection du patrimoine naturel, culturel et historique des garrigues à travers la valorisation de l'architecture en pierre sèche et la transmission de savoir-faire ancestraux. Un grand bravo aux élèves qui ont rivalisé d'imagination (maquettes, affiches, dessins...), avant de présenter avec fierté leur travail devant les parents et élus.



## Un composteur pour transformer en compost vos déchets alimentaires

L'Agglopôle met gratuitement à disposition de ses habitants un composteur en bois pour leur offrir une solution pratique et responsable pour trier et valoriser leurs biodéchets en compost. Cela vous permettra de diminuer au moins de 30 % vos ordures ménagères. De plus, le compost est un amendement organique naturel riche en éléments fertilisants (N, P, K, oligo-éléments) pour votre jardin ou votre potager.

La demande du composteur de réservation s'effectue auprès du service déchets. Après réservation, le composteur peut être récupéré au sein des déchetteries du territoire (sur rendez-vous) ou au Complexe Oïkos à Villeveyrac (sans rendez-vous).

Il vous sera uniquement demandé de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



**Contact pour réserver un composteur :**  
**Service déchets 04 67 78 55 96**  
**dechets@agglopole.fr**

*Vous avez une question technique concernant le compostage ? Vous rencontrez des difficultés avec votre composteur ? Vous pouvez contacter le maître composteur de l'agglopole : l.lopez@agglopole.fr*

## Thau Alabri : un dispositif pour aider les particuliers et entreprises à adapter leur bien situé en zone inondable

De récentes études menées par la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) de Thau ont mis en lumière les risques importants d'inondations auxquels sont exposés le territoire et ses habitants, avec des impacts sur l'économie locale sur le Bassin de Thau. Dans ce contexte, le Syndicat mixte du bassin de Thau lance l'opération THAU ALABRI à destination des propriétaires d'un logement ou d'une entreprise situé(e) en zone inondable.

Particuliers, commerçants, artisans, chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un accompagnement complet pour adapter leur bien face aux inondations.

Le diagnostic est entièrement pris en charge (Etat 50 %, Région Occitanie 20 %, Département de l'Hérault 10 %, SMBT 20 %).

À l'issue de ce rendez-vous, un rapport détaillé et confidentiel est adressé au demandeur avec les solutions possibles pour adapter le bien étudié.

Pour les particuliers, les aides peuvent aller jusqu'à 80 % du montant des travaux engagés.

Pour les commerçants, artisans, chefs d'entreprises de moins de 20 salariés, un subventionnement est possible à hauteur de 40 %.

La prise en charge étant dans les deux cas assurée sans condition de revenus.

Si vous êtes concerné, contactez la société Osgapi au 09 74 76 93 52 [alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com) <https://osgapi.com/thaualabri>



### TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

#### Liste Poussan, un nouvel art de vivre

Plusieurs de nos grands projets sont maintenant en phase de réalisation. Les Halles, monument historique et central de notre ville, sont rénovées ! Les travaux de la Chapelle Saint-Roch, qui offrira un bel espace pour accueillir des services publics et culturels débutent ! Le Parc des Baux, un havre de verdure proche du centre-ville, commencera à prendre forme ! Le goudron de la cour d'école de la maternelle des Baux va être remplacé par de la végétation ! Certains événements nationaux et internationaux (Covid, hausse des coûts des matériaux, de l'énergie, la guerre en Ukraine) ainsi que la recherche impérieuse de subventions ont pu retarder le lancement de ces réalisations. D'autres travaux de rénovation ou de voirie se sont achevés : complexe sportif, av. de la Gare, rue du Peyrou, parking de l'école Véronique Hébert, Chemin des Cresses, av. Marcel Palat, quartier du Giradou, parc de jeux et d'autres vont voir le jour (la cantine scolaire sera construite en 2024). Avec l'aide des associations, nous avons tenu à promouvoir la culture, les festivités musicales, patrimoniales et sportives avec, on peut le dire, une participation importante des Poussannais. Tout citoyen qui a un jour été élu sait très bien que la gestion d'une commune n'est pas un long fleuve tranquille. Même les projets les plus réalistes ne peuvent se soustraire au contexte économique ou politique du moment. Il est impératif de garder le cap même s'il faut parfois momentanément réduire la voilure. L'opposition est indispensable dans la vie démocratique et même si parfois la critique ne nous semble pas forcément constructive notre bilan parlera pour nous et ça nous osons le dire !

#### Liste Poussan, tout simplement

Le 5 mars a eu lieu, en conseil municipal, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). C'est un moment important dans la vie communale puisqu'il s'agit de discuter des grandes orientations pour l'année à venir. Si nous avons apporté du crédit à certaines actions (rénovation des halles, travaux dans les écoles, aménagement d'un parc de loisirs), nous avons également tenu, face à l'exercice d'autosatisfaction de la majorité, à nuancer le bilan. Nous avons ainsi rappelé : l'augmentation des impôts (promesse électorale non-tenue), celle des redevances et tarifs divers (périscolaire, cimetière...) ; l'abandon de projets (salle des fêtes par exemple) ; la vente d'éléments emblématiques du patrimoine (cave coopérative). Nous avons souhaité avoir des explications sur la hausse des dépenses de fonctionnement. La pénalité SRU pour manque de logements sociaux augmente encore à 236 000€, alors qu'en 2021, la majorité s'était engagée sur des actions correctives. Sur les dépenses d'investissement, Mme la maire reprochait au maire précédent, dont elle était pourtant l'adjointe, une absence de dynamisme. Elle s'engageait en début de mandat sur 22M€ d'investissements pour 2020-2026. Nous sommes très loin du compte, avec 6.8M€ d'investissements fin 2023. En revanche, la projection pour 2024 à 2026 nécessiterait d'importants emprunts, qui dégraderaient assez brutalement notre ratio de désendettement. Les élus majoritaires nous ont expliqué que le fait de revenir sur leurs engagements ne témoignait pas d'un manque d'honnêteté, de discernement ou d'anticipation, mais au contraire d'une capacité à s'adapter et à être responsables. Il fallait oser !

# Les rendez-vous de Poussan

## MAI

### SAMEDI 4

**10h - 17h - Parents, grand-parents venez échanger sur le numérique**

Jardin des Frères

Conférences par la Maison de la Protection des Familles, stands, animations, exposition, buvette, restauration

### MARDI 7

**18h30 Réunion publique de présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) du Plan Local d'Urbanisme**

Salle de spectacle MJC

### MERCREDI 8

**11h Commémoration du 8 mai 1945**

Place de la Mairie, départ du défilé

**7h30 Départ du 727 Bikepacking**

Centre-ville

### JEUDI 16

**18h30 Initiation de danse latino en ligne**

**Animée par l'association amicale Marie Bernard**

Place de la Mairie - Ouverte à tous - Gratuit

**14h - 17h Permanence déclaration d'impôts**

**Maison France services**

Sur rendez-vous au 09 70 65 00 64

### VENDREDI 17

**8h30 - 12h30 Animation sur le compostage**

**Animée par Sète agglomération**

Place de la Mairie - Gratuit

### MARDI 21

**14h Après-midi dansant et musical**

**Animé par DJ Ludovic Estruel**

Foyer des Campagnes - Ouvert à tous

Tarif 3 € poussannais - 5 € hors commune

Informations CCAS 04 67 18 35 91

### VENDREDI 24

**14h Chorale le Choeur d'ici et d'Ailleurs**

Eglise Saint-Pierre - Ouvert à tous - Tarif au chapeau

### SAMEDI 25

**9h30 - 18h : Fête de la Nature**

Jardin des Frères - Ouvert à tous - Gratuit

Producteurs locaux, ateliers pour enfants et pour adultes, contes, yoga, exposition, buvette, restauration...

**21h Théâtre « Art » la Cie du Strapontin**

**accueille la Cie Clementine**

Salle de spectacle à la MJC

Tarifs : 8€ - 5€ pour les adhérents

## JUIN

### DIMANCHE 2

**14h30 Corso fleuri et ses animaux totémiques**

Centre-ville, place de la Mairie manèges, restauration...

### MARDI 4

**18h Conférence avec les Gendarmes de la Maison de la Protection des Familles 34**

Thème : l'usage des écrans

En Mairie - Ouvert uniquement aux adultes

**14h - 17h Atelier avec la Mutualité Française Prévention santé**

**Maison France services - cycle de 5 séances**

4 juin séance 1 : Les éco-gestes au quotidien

11 juin séance 2 : Les éco-gestes au jardin

18 juin séance 3 : L'alimentation durable

25 juin séance 4 : Les éco-gestes en cuisine

2 juillet séance 5 : Mise en pratique

Informations au 09 70 65 00 64

### MERCREDI 5

**18h30 Réunion publique sur la sécurité et la prévention des atteintes aux biens**

**Animée par la Gendarmerie**

Salle de spectacle MJC

Ouvert à tous

### DIMANCHE 9

**9h - 18h Élections européennes 2024**

### VENDREDI 14 ET SAMEDI 15

**21h « LE CAFE DES SPORTS » par LES Z'ADULTES**

**de la Cie du Strapontin**

Salle de spectacle à la MJC - Tarif : 5€

### MARDI 18

**11h Cérémonie du 18 juin 1940**

Place de la Mairie

### MERCREDI 19

**14h30 - 16h30 Atelier avec l'UFC QUE CHOISIR**

**Maison France services**

Thème : l'Eco Responsabilité

Informations au 09 70 65 00 64

### JEUDI 20

**14h - 17h Permanence de la Mutuelle communale**

Sur rendez-vous au 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

### VENDREDI 21

**19h Fête de la Musique**

### SAMEDI 22

**Kermesse de la paroisse - Ecole Véronique Hébert**

### DIMANCHE 23

**14h30 Pétanque en triplette**

Au complexe sportif des Baux

### LUNDI 24

**19h Feu de la Saint-Jean**

Jardin public - Ouvert à tous

Brasucade, animation musical, apporter couverts, verres,

assiettes et de quoi compléter la brasucade

### MARDI 25

**14h - 16h Atelier avec la CPAM**

**Maison France services**

Thème : création d'un compte AMELI et son Espace santé

Informations au 09 70 65 00 64

### JEUDI 27

**14h30 Ciné Goûter**

Salle de spectacle à la MJC - Ouvert à tous

Tarif 3€ - Informations CCAS 04 67 18 35 91

### SAMEDI 29

**18h Gala de danse organisé par la MJC**

Gymnase des Baux